



Licence Sciences et humanités

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences et humanités. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02027164

HAL Id: hceres-02027164

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027164>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences et humanités

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et Technologies

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences et humanités* propose une formation transdisciplinaire à la « pensée complexe » associant l'anthropologie, la biologie, l'histoire, les mathématiques, la philosophie, les sciences physiques, les sciences du langage et la sociologie. Elle propose un tronc commun en première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2) structuré à partir de 5 UE thématiques. L'année de troisième année de licence (L3) est composée de deux parcours : un parcours *Métiers de la diffusion des savoirs* dédié à la médiation scientifique, et un parcours *Préparation à la recherche* qui prépare à l'entrée dans un master disciplinaire en *Sciences humaines et sociales* ou en *Sciences*. La licence est ouverte à la formation initiale aux bacheliers de trois filières (S, ES, L), ainsi qu'à la formation continue (reprise d'études). Les enseignements sont dispensés principalement sur le site de Saint Charles, mais aussi sur les sites de Saint Jérôme et Aix Schuman, notamment pour certaines UE mutualisées de troisième année.

Analyse

| Objectifs |
|--|
| <p>L'objectif épistémologique de la licence <i>Sciences et humanités</i> (S&H) est ambitieux : « former les étudiants de manière transdisciplinaire à la pratique d'une pensée complexe » pour les métiers du XXI^e siècle dont les enjeux seront au confluent des questions techniques, environnementales et éthiques. Cette licence, créée en 2012, est née de la réflexion de spécialistes de sciences humaines et sociales (anthropologie, histoire, philosophie, sociologie, sciences du langage), des sciences de la vie (biologie), des sciences physiques et des mathématiques. Les objectifs principaux sont la recherche constante de cohérence entre les savoirs et compétences issus de champs disciplinaires divers et le maintien d'un haut degré d'exigence sur un plan conceptuel et méthodologique au sein de cette diversité.</p> <p>La licence prépare à la poursuite d'études disciplinaires dans différents masters de <i>Sciences</i> ou de <i>Sciences humaines et sociales</i> (SHS) ; elle est aussi destinée à des étudiants tentés par un Institut d'Études Politiques (IEP) ou par des classes préparatoires. Outre les enseignements thématiques, les enseignements dits de « professionnalisation » (anglais, rédaction, ...) sont bien identifiés. Il s'agit donc d'une formation orientée principalement vers la poursuite d'études et qui n'a pas pour but de former à des métiers spécifiques. Les connaissances dispensées au cours de la formation sont clairement exposées.</p> |
| Organisation |
| <p>La licence relève de trois domaines disciplinaires d'Aix-Marseille Universités (AMU) : <i>Sciences et technologie</i> (S & T), <i>Sciences de la vie et de l'environnement</i> (SVE) et SHS. Pour l'ensemble de la licence, les enseignements se répartissent en fonction de cinq thématiques : nature et culture ; logique, langage et calcul ; systèmes du monde (qui s'attache plus particulièrement aux développements historiques de la mécanique, notamment dans ses dimensions cosmologiques) ; figures du pouvoir (s'attachant aux rapports de domination en lien avec l'évolution des connaissances) ; optique, vision,</p> |

couleurs. Viennent s'ajouter des cours de langue vivante, principalement l'anglais, totalement intégrés à la progressivité envisagée.

Après deux années de tronc commun (du semestre 1 au semestre 4), la troisième année de licence (L3) offre deux parcours : *Métiers de la diffusion des savoirs* et *Préparation à la recherche*. Le premier parcours, généraliste et transdisciplinaire, prolonge la structure du tronc commun.

Le second parcours amorce la spécialisation disciplinaire : il combine deux Unités d'Enseignement (UEs) par semestre suivies au sein de la licence S&H, et trois UEs par semestre dans la licence de la discipline vers laquelle l'étudiant de troisième année de licence (L3) souhaite s'orienter en Master (neuf spécialisations disciplinaires sont proposées : Mathématiques, Philosophie, Physique, Sciences de la Vie/Neurosciences/Environnement, Lettres, Histoire, Sociologie, Anthropologie et Sciences du Langage). Les étudiants souhaitant se spécialiser en L3 peuvent suivre 60 % de leurs enseignements dans des filières disciplinaires. En L3 une UE « Ecrire et penser » a également été mise en place pour proposer des exercices méthodologiques et d'écriture, également en anglais. Les enseignements dispensés sont en cohérence avec les objectifs scientifiques de la formation.

Les enseignements sont principalement dispensés sur les sites de Saint Charles, Saint Jérôme et Aix Schuman pour certaines UE mutualisées de troisième année de licence.

L'organisation générale de la licence S&H et celle des parcours proposés en L3 sont clairement exposées dans le dossier. La spécialisation procède par mutualisation de certains enseignements de la licence disciplinaire visée, au semestre 5 puis au semestre 6, en cohérence avec le choix d'orientation et de spécialisation des étudiants. L'architecture et la progressivité sont particulièrement bien pensées. Une telle licence n'aurait pas pu se mettre en place sans un engagement fort d'enseignants de différents domaines et des deux UFR Sciences et Art, lettres, langues, sciences humaines et sociales (ALLSHS) de l'Université.

Positionnement dans l'environnement

La licence S&H, formation originale en termes de « transdisciplinarité », n'est rattachée à aucun département de l'AMU mais elle est portée conjointement par les composantes du secteur Sciences et technologies et du secteur Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH) (double rattachement). Ce positionnement offre de nombreuses opportunités quant à la richesse de l'offre de formation, pour les réorientations en cours de licence, et pour les poursuites d'études des diplômés. Aucune formation équivalente n'existe localement. Elle bénéficie du soutien de l'Initiative d'Excellence (IDEX) de l'AMU.

La collaboration de partenaires issus du monde socio-économique de la région (librairie, Port de Marseille, maison de retraite, ...) participant au conseil de perfectionnement est signalée sans qu'aucune précision ne soit donnée sur leur participation à la formation.

Au niveau national, il existe des formations proches à Paris mais qui sont plutôt pluridisciplinaires et non transdisciplinaires. Seule la licence *Culture scientifique et humaniste* de l'Université Bordeaux Montaigne, avec laquelle des échanges ont lieu, est identifiée comme présentant une réelle proximité avec cette licence.

La formation bénéficie d'un accord European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) avec la licence *Sciences pour la Paix* de l'Université de Pise (Italie) et cherche à développer les accords de ce type avec d'autres Universités au plan international.

Cette recherche de positionnement tant au niveau local que national et international est un point fort. La difficulté subsiste néanmoins de parvenir à nouer des relations avec des formations de masters qui privilégient majoritairement les approches monodisciplinaires.

Equipe pédagogique

Le noyau dur de l'équipe pédagogique, présente depuis le début du projet (2009-2010), comprend une vingtaine de personnes représentant la multiplicité des disciplines enseignées. Plus de 50 enseignants-chercheurs relevant de 35 laboratoires en sciences, en SHS et liés à l'Observatoire des sciences de l'univers (OSU) sont impliqués dans l'enseignement, auxquels s'ajoutent des intervenants extérieurs pour des disciplines très faiblement représentées à l'université (par exemple en Arts). Le statut (académique/recherche ou non) de ces derniers n'est pas indiqué. Des liens privilégiés ont également été noués avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Les enseignants relèvent exclusivement du monde académique et de la recherche.

La mention est animée par deux co-responsables (l'un du secteur Sciences, l'autre du secteur ALLSHS). Pour chaque promotion, deux responsables d'années (1 ALLSH et 1 Sciences) sont désignés pour suivre les étudiants depuis l'admission jusqu'à la fin de leur cursus. Pour chaque UE, un binôme (ALLSH, Sciences) responsable se charge d'animer les réunions pédagogiques et de coordonner le travail relatif aux emplois du temps. Le pilotage de la mention est bien conçu.

L'implication de l'équipe pédagogique pour vérifier la cohérence entre les enseignements des différents intervenants représentant les différentes disciplines, se traduit par des réunions pédagogiques mensuelles. Une discussion plus approfondie lors de réunion « type *workshop* » de trois à quatre jours semble fortement contribuer aux dialogues et au resserrement des liens entre les membres de l'équipe pédagogique.

Les responsabilités pédagogiques sont bien réparties et définies entre les UFR de Sciences et d'ALLSHS. Les porteurs de projets sont conscients du risque « d'essoufflement » de l'équipe pédagogique en regard de cette volonté de gouvernance collégiale.

| Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études |
|---|
| <p>Ouverte en 2012 avec 41 étudiants, la formation a vu ses effectifs augmenter sensiblement (62 inscrits en première année de licence (L1) pour sa quatrième promotion en 2015), ce qui traduit une attractivité croissante. Cette évolution positive pose toutefois problème aux responsables qui ne peuvent pas satisfaire toutes les demandes et s'interrogent sur la nécessité et les moyens de sélection. Parmi les étudiants de la première promotion, 22 ont obtenu leur licence après trois ans et poursuivent en Master. Le taux de réussite est satisfaisant, globalement supérieur à 70 % pour le passage de la première année de licence (L1) à la deuxième année de licence (L2) et de la deuxième année de licence (L2) à la troisième année de licence (L3). Abandons, réorientations, redoublements sont très précisément documentés ; le nombre d'étudiants qui arrêtent leurs études après la licence est estimé à 10 %, la plupart du temps pour gagner leur vie dans des métiers sans rapport avec leurs études. Il n'est pas précisé si la formation accueille des flux latéraux en L2 et L3. L'absence de recul ne permet pas encore d'apprécier précisément les poursuites d'études. Seules les données sont disponibles pour les formations intégrées par la première promotion qui a eu un excellent taux de réussite (96 %), la totalité de ces étudiants poursuivant en master. Ce sont des points très positifs et encourageants pour les prochaines promotions.</p> |
| Place de la recherche |
| <p>La pluralité des disciplines impliquées dans la licence S&H permet des liens forts avec un grand nombre d'équipes de recherche grâce aux 50 enseignants-chercheurs et chercheurs constituant l'équipe pédagogique, qui sont issus de 35 laboratoires de l'AMU représentant environ 20 champs disciplinaires.</p> <p>L'ouverture sur la recherche se fait aussi via la mise en place d'un séminaire de licence au cours duquel les chercheurs, dont certaines personnalités prestigieuses, présentent leurs travaux de recherche en lien avec les cours. Une initiation pratique à la recherche est prévue dès la L1 (mais les modalités exactes ne sont pas renseignées). Des stages optionnels sont également proposés dans des laboratoires. Enseignants et étudiants sont aussi invités à participer à des colloques de recherche organisés dans la région. Un tel adossement à la recherche est tout à fait remarquable pour une licence.</p> |
| Place de la professionnalisation |
| <p>La licence S&H est une formation généraliste dont le principal objectif est de permettre aux étudiants de poursuivre leurs études dans un master. La professionnalisation n'est donc pas une priorité. L'acquisition de compétences en écriture scientifique (y compris en anglais) et en bureautique fait partie de la formation. Les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages, non obligatoires, dans des secteurs d'activités très diversifiés (écoles, cabinets de paysagiste, laboratoires de recherche, ...). Des actions permettent de rapprocher les étudiants du monde professionnel, comme par exemple des informations sur les salons des métiers, la possibilité de réaliser des stages dans des secteurs d'activité divers ou encore avec la mise en place d'un projet rédactionnel avec un journal local en L3.</p> <p>La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), très complète, mentionne des débouchés dans les secteurs d'activité tertiaires : association, bureau d'étude et d'ingénierie, entreprise publique, collectivité territoriale, administration et service de l'État. Les métiers visés sont : chargé(e) de rédaction, enseignant(e) en cours particuliers, personnel administratif, documentaliste, documentaliste scientifique. Toutefois les étudiants rentrant sur le marché du travail à l'issue de la licence ont un emploi le plus souvent sans rapport avec leurs études.</p> |
| Place des projets et des stages |
| <p>Le cursus ne prévoit aucun stage obligatoire. Néanmoins les porteurs de projet apparaissent soucieux de proposer des stages optionnels dans des laboratoires de recherche en fin de première et deuxième année de licence. Cela s'est concrétisé par l'accueil d'étudiants en stage de recherche (7 étudiants), durant l'été, dans des domaines divers : <i>Philosophie</i> et <i>Histoire des sciences</i>, physique, <i>chimie</i>, <i>sociologie</i> et <i>neurosciences</i>. La difficulté soulignée est de trouver des sujets de stage transdisciplinaires. Une politique de stage existe donc et mériterait d'être développée, en proposant une évaluation de ces stages. En revanche, le cursus prévoit des « projets encadrés » (en groupe et individuel) ayant trait à la réalisation de protocoles expérimentaux (encadrement par des physiciens ou chimistes), à l'élaboration d'un travail de recherche sur le thème de la mémoire (encadrement par des sociologues, historiens, neurobiologistes, historiens de l'art ou anthropologues), ou à la rédaction journalistique (encadrement par des journalistes professionnels).</p> |
| Place de l'international |
| <p>Grace à la labellisation par l'Académie d'Excellence de l'AMU, la formation dispose de dispositifs d'aide tant à la mobilité entrante qu'à la mobilité sortante. La mobilité est impossible en deuxième année de licence (L2) en raison de l'interdisciplinarité. Cinq étudiants de la première promotion sont allés étudier un ou deux semestres en troisième année de licence (L3) à Copenhague, Bruxelles, Montréal, Calgary. Tous les ans, un à deux étudiants étrangers</p> |

rejoignent la formation (japonais, allemands, chilien, mexicain). Un accord European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) est signé avec la licence *Sciences pour la Paix* de l'Université de Pise (Italie). Il a permis des échanges d'étudiants et l'accueil d'un enseignant de l'Université de Pise pour dispenser des cours. Des discussions sont entamées avec sept autres universités : Harvard, Lund, Turin, Bruxelles, Prague, Sao Paolo, Santiago. Les enseignements sont dispensés en français ; une réflexion est en cours pour développer des enseignements en anglais. Des enseignements de langue étrangère (principalement l'anglais) font l'objet d'une attention particulière en matière d'écriture scientifique, de présentation orale scientifique, de traduction.

L'enseignement de l'anglais est réparti par tranche de 24 heures trois European credits transfer system (ECTS) à chaque semestre de la licence auquel vient s'ajouter en semestre 6 un enseignement de 30 heures intitulé « écrire et penser en anglais », soit au total un volume horaire tout à fait satisfaisant. Tous les documents relatifs à la formation sont traduits progressivement en anglais (site web de l'Université, plaquettes d'informations, *synopsis*) et contribuent à l'attractivité internationale de la formation. Le dossier relève cependant la difficulté à trouver des partenaires internationaux ayant des programmes compatibles avec cette licence transdisciplinaire. Ces préoccupations et projets relatifs à l'internationalisation constituent un point fort de la mention.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants proviennent de toutes les filières générales du baccalauréat. Tout postulant doit passer un entretien individuel avec un binôme d'enseignants (Science et L&SHS) pour une information sur les spécificités de la formation. Les particularités et exigences (notamment en termes de volume de travail) de la licence S&H sont systématiquement exposées aux candidats, ce qui permet d'éviter les erreurs d'orientations. Il conviendrait de veiller à ce que ce dispositif soit strictement limité à une information sur la spécificité de la licence et n'aboutisse pas à une sélection de fait.

Des remises à niveau, notamment en mathématiques, sont proposées en première et deuxième année de licence (L1) et (L2). En L2, un tutorat est proposé pour les étudiants souhaitant se spécialiser en physique. En troisième année de licence (L3), les étudiants sont tuteurés par un enseignant de la discipline dans laquelle il souhaite se spécialiser. Une UE obligatoire intitulée « construction de la poursuite d'études » est au programme de la L3. La formation propose donc une grande diversité de dispositifs d'aide à la réussite des étudiants.

Il n'existe pas de passerelles automatiques. Les réorientations (en raison de difficultés par rapport au niveau scientifique ou d'un intérêt immédiat pour une des disciplines rencontrées) sont envisagées au cas par cas ; la réorientation est facilitée par la multiplicité des disciplines représentées par les enseignants de la licence. L'équipe pédagogique a également développé un document listant de manière précise les savoirs et les méthodes proprement disciplinaires acquis, semestre après semestre, par les étudiants dans le cadre de leur formation transdisciplinaire, comme outil de dialogue entre la licence S&H et les formations disciplinaires. L'équipe pédagogique se mobilise très fortement pour évaluer les capacités des étudiants et les aider à définir leurs projets de poursuite d'études. Cet accompagnement individuel ne peut être que bénéfique pour la réussite des étudiants.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Tous les cours sont proposés en présentiel en combinant Cours magistraux (CM), Travaux dirigés (TD) et Travaux pratiques (TP) (la précision sur la répartition figure pour chaque enseignement dans un tableau annexe).

Des dispositions pour l'accompagnement d'étudiants à besoins spécifiques sont prévues au niveau de l'Université, ainsi que pour la Validation des acquis de l'expérience (VAE) ; le dossier précise cependant que le dispositif de VAE serait difficile à appliquer à la formation.

Les outils numériques sont fortement utilisés. Ils concernent la plateforme AMETICE utilisée pour accéder à différents documents (cours, documentation, examens antérieurs, ...) déposés en ligne par les enseignants, mais également la mise à disposition du logiciel "orthodidacte" (autoformation en orthographe, grammaire et syntaxe). De plus, trois membres de l'équipe pédagogique de la licence S&H ont mis en place une forme d'enseignement plus innovant en réalisant un Massive open online courses (MOOC) (création transdisciplinaire basée sur différents médias pédagogiques (vidéos, films d'animation, textes, prezi, Questionnaire à choix multiples (QCM), évaluation par les pairs)) d'une durée de cinq semaines. Ce MOOC, auquel ont participé des étudiants de troisième année de licence (L3) pour l'animation des forums et les réponses aux questions des apprenants, a recueilli 5263 inscriptions venues de 95 pays.

Evaluation des étudiants

Les modalités d'évaluations sont claires : elles sont réalisées sous forme de contrôles continus, avec un minimum de trois évaluations par UE. Elles peuvent prendre des formes très diverses : dissertations, commentaires de textes, fiches de lecture, résolution de problèmes, présentations de projets personnels, comptes rendus de travaux pratiques, exposés oraux. La note obtenue pour l'UE résulte de la moyenne de ces évaluations. La compensation est possible entre UE mais les règles de compensation ne sont pas précisées.

Une grille d'évaluation précisant les attentes de la formation est distribuée aux étudiants en début d'année. Les modalités d'évaluation pour chaque enseignement sont précisées dans la plaquette de présentation de la licence. A la fin de chaque semestre, l'équipe pédagogique se réunit en jury et les étudiants échouant ou ayant des résultats très moyens sont convoqués. Le dossier ne fait pas mention de la composition des jurys. Des précisions supplémentaires pour cette rubrique seraient les bienvenues.

| Suivi de l'acquisition de compétences |
|--|
| <p>Les compétences à acquérir sont précisées dans la fiche RNCP ; celles-ci ont trait à la médiation scientifique et culturelle et à la maîtrise de la communication scientifique (dans toutes ses dimensions) en sciences exactes et en sciences sociales. Une importance particulière est également apportée à la communication orale et écrite, en français et en anglais. L'encadrement pédagogique « solide » est présenté comme permettant de témoigner de « la maîtrise de la pensée critique et transdisciplinaire ».</p> <p>Aucun outil (portefeuille de compétence, livret de l'étudiant, ...) n'est signalé et le supplément au diplôme n'est pas fourni. Un effort de présentation aurait été souhaitable pour disposer des moyens d'objectiver cette maîtrise de la pensée transdisciplinaire qui est l'objectif principal de la formation.</p> |
| Suivi des diplômés |
| <p>L'orientation des diplômés fait l'objet d'un suivi personnalisé grâce à des liens étroits entre les enseignants et les anciens étudiants qui ont poursuivi leurs études et qui sont par ailleurs invités aux événements (conférences, visites) organisés par la formation. Les informations fournies démontrent qu'un suivi minutieux du parcours des étudiants est réalisé par l'équipe pédagogique.</p> <p>La création récente de la formation ne donne pas le recul nécessaire pour analyser finement l'insertion professionnelle des diplômés. Toutefois aucune donnée de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ne figure dans le dossier. Il s'agit là d'un point qu'il faudra améliorer.</p> |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation |
| <p>Un conseil de perfectionnement est composé notamment d'un proviseur de lycée, du directeur de la mission prospective et évaluation du port autonome de Marseille, du responsable d'une librairie indépendante, d'une gérante d'une entreprise de communication et du directeur adjoint d'une clinique. Il est présidé par un Conseiller Économique Social et Environnemental Régional, par ailleurs travaillant à Airbus-Hélicoptères. D'autres acteurs du monde académique ou non sont invités. Les directions des composantes de tutelle de la formation (Sciences et ALLSH), les responsables des masters vers lesquels la licence peut déboucher et les délégués des différentes promotions de la licence sont également invités. Le conseil se réunit une fois par an, pour discuter des spécificités de la formation, des étudiants et des aspects financiers. Si les discussions sont qualifiées de riches, leur apport est difficile à objectiver.</p> <p>L'implication des étudiants est importante. Chaque promotion élit deux délégués, qui participent à des réunions de préparation des jurys de semestre et aux conseils de perfectionnement ; l'ensemble des étudiants est aussi régulièrement sollicité pour avis. Ces avis concernent la planification mais aussi la pédagogie, et contribuent à faire évoluer l'offre de formation.</p> <p>L'autoévaluation de la formation, ainsi que la prise en compte des avis des étudiants à son sujet, sont centrales dans le fonctionnement de la licence S&H.</p> <p>L'Évaluation des Formations et des Enseignements (EFEE) est réalisée par l'OVE et par des échanges réguliers entre enseignants et étudiants. Le ressenti général des étudiants semble très positif (à en juger par les témoignages rapportés dans le dossier des étudiants de la première promotion) mais ne permet pas de juger dans le détail de la pertinence du contenu des enseignements, ni des améliorations souhaitées.</p> |

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'originalité et la spécificité de la formation, qui ne connaît peu ou pas d'équivalent, avec des enjeux épistémologiques forts (un pari sur la nécessité d'une formation à la transdisciplinarité pour les métiers d'avenir et les poursuites d'étude), avec un double rattachement aux disciplines relevant des domaines ST et ALLSHS.
- La progressivité de la formation et l'adossement à la recherche.
- La très forte mobilisation de l'équipe enseignante pour assurer et faire évoluer la transdisciplinarité, le suivi pédagogique, l'aide à l'orientation personnalisée et à la réussite, la recherche de partenariats internationaux.

- La licence a su se doter d'un conseil de perfectionnement très ouvert sur le monde socio-économique, et la participation des étudiants pour l'amélioration de l'offre de formation est importante, y compris en dehors du conseil de perfectionnement.

Points faibles :

- Des efforts de présentation seraient nécessaires pour spécifier la composition de l'équipe pédagogique (personnels AMU, hors AMU, chercheurs, représentants du monde socio-économique) et les proportions respectives de CM, TD, TP par grands ensembles.
- Le dossier ne fait pas mention d'outils d'accompagnement de l'offre de formation (livret des étudiants, portefeuille de compétences, supplément au diplôme).
- Les dispositifs de suivi des étudiants devront être améliorés, en particulier pour connaître les filières privilégiées pour les poursuites d'études ainsi que les secteurs de professionnalisation.
- La coordination d'enseignements destinés à la formation à la transdisciplinarité, l'orientation et le suivi des étudiants nécessitent des réunions fréquentes et une implication importante des enseignants à un rythme qui pourra être difficile à maintenir à moyen terme.

Avis global et recommandations :

Cette licence, orientée presque exclusivement vers la poursuite d'études, est très spécifique et originale, et procède d'une vision de la nécessité de développer les compétences pour une approche transdisciplinaire dans les métiers du futur. Le pari épistémologique mérite d'être soutenu. C'est une formation originale dont on ne peut pas encore évaluer l'adéquation avec les débouchés professionnels. La poursuite des étudiants de troisième année de licence (L3) dans différentes spécialités de master est positive. Il est tout de même indispensable de mieux définir les compétences professionnelles et transversales attendues.

La mention repose sur l'engagement des porteurs du projet, de l'équipe pédagogique et de l'ensemble des enseignants-chercheurs impliqués. Les porteurs de projet sont conscients des exigences liées à une telle mobilisation et de la difficulté d'inscrire cette formation atypique dans un univers académique dominé par la monodisciplinarité. Il conviendra de mieux s'assurer de la plus-value qu'elle apporte dans les poursuites d'études en master.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

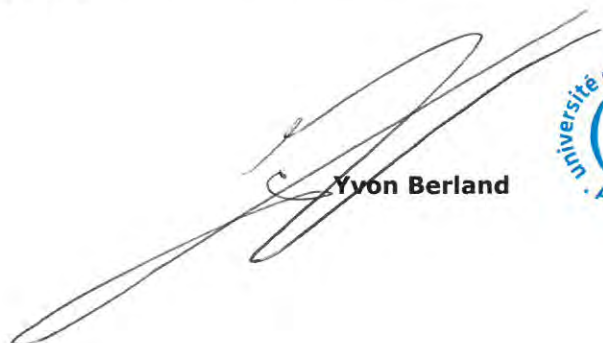
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

